



## Concours « J'aime ma planète » Edition 2009

### Entreprise FAG

#### ■ Pour faire des économies d'énergie

Créée en 1952, la société FAG SA se compose actuellement de deux départements de production pour lesquels elle est leader : Usinage de cages massives pour roulements aéronautiques et Développement et fabrication de matériel dentaire.

Lors de l'agrandissement des locaux, la direction de l'entreprise a choisi de s'orienter vers l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ce choix est bon pour la planète et bon pour le portefeuille !

#### Isolation

- **L'isolation** du bâtiment a été faite selon les exigences de la Réglementation Thermique 2005 : 10 cm de laine de roche.
- Une attention particulière a été portée aux **puits de lumière** pour favoriser l'éclairage naturel.
- Le **double vitrage** à faible émissivité a été choisi pour les fenêtres de l'extension de l'entreprise.



#### ■ Energies renouvelables

L'entreprise FAG a opté pour les énergies renouvelables alors que l'investissement financier est important. Mais par valeur, les dirigeants ont choisi d'installer du solaire et de la récupération d'eau de pluie.

- **Le Chauffe-Eau Solaire** : les 6m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques alimentent l'eau chaude sanitaire de l'entreprise
- **Le générateur photovoltaïque** : 110m<sup>2</sup> de capteurs vont être posés, pour une puissance de 16 320 Wc. L'installation est composée de 96 modules PV de 1,15m<sup>2</sup>, pour une puissance nominale unitaire égale à 170Wc.

En regard des performances de l'installation et du



tarif de rachat de l'énergie électrique produite, le revenu annuel de la revente d'électricité du système, est estimée à **4 440 € / an** approximativement.

Le coût total de l'installation devrait (installation elle-même + surcoût induit sur le bâti) s'élever approximativement à **178 000 € HT**.

## ■ La démarche Engagement 21



pour une entreprise durable et responsable

L'entreprise FAG a participé à l'opération « **Engagement 21** », portée par l'association **prioriterre**. Les entreprises de Haute-Savoie ont pu échanger avec des experts pour intégrer concrètement certains principes du développement durable à leur stratégie. Chaque entreprise a bénéficié d'un module de sensibilisation et de formation au développement durable suivi d'un diagnostic qui a abouti à un plan d'actions.

## ■ Parlons argent...

Coût de l'installation PV	178 000 €
Montant des aides publiques	49 000 €
<b>Coût net global</b>	<b>129 000 €</b>